

ques dont, en maintes occasions, le Maréchal sut faire preuve.

Péotillos, 10 août 1866.

Sire,

J'ai l'honneur d'accuser réception à Votre Majesté de la lettre du 2 août courant par laquelle elle veut bien me demander mon avis sur l'opportunité de la mise en état de siège de tout ou partie du territoire de l'Empire mexicain, en m'invitant à lui faire connaître les officiers français qui pourraient être nommés commandants supérieurs dans les départements ou districts mis en état de siège.

Ainsi que le fait remarquer Votre Majesté, la question est très importante et touche aux plus sérieux intérêts.

L'état de siège, en effet, constitue un état transitoire par lequel tous les pouvoirs sont réunis entre les mains de l'autorité militaire, état qui modifie singulièrement le système des rouages administratifs et judiciaires et qui place les citoyens dans une situation anormale et tendue.

C'est également dans l'intérêt d'une mesure générale et dans un moment de grande crise imprévue que l'autorité souveraine a recours à ce moyen extrême pour indiquer que la force est le seul argument qui lui reste à employer.

Est-ce le cas aujourd'hui d'appliquer cette mesure à l'Empire mexicain? Je ne le crois pas, et je demande à l'Empereur la permission de lui démontrer que la mesure est inutile.

L'état de guerre, qui est, pour ainsi dire, l'état normal de ce pays depuis cinquante ans et qui ne se modifiera qu'à la longue, ne donne-t-il pas toutes les facilités désirables pour obtenir par la force ce que ni la persuasion ni les efforts d'une administration normale n'ont pu créer?

La substitution d'une seule autorité à toutes les autres, d'un seul pouvoir à tous ceux qui régissent la société, ne saurait donner plus d'unité à la marche du gouvernement qu'autant que les autorités momentanément suspendues

(car l'état de siège, je le répète, ne peut être que transitoire) seraient en même temps et partout remplacées par d'autres sur la valeur et la foi desquelles on pût compter.

N'est-il pas plus rationnel d'agir que d'édicter? Et dans l'état de guerre incontestable où se trouve le pays, la transition, pour arriver à l'état de siège, n'est-elle pas simple et facile?

Les généraux, les commandants supérieurs existent partout ou à proximité des points sur lesquels leur action pourrait devenir indispensable.

Les cours martiales fonctionnent dans toute l'étendue de l'Empire; il est facile, et on m'en signale l'urgence pour quelques-unes, d'en modifier la composition, sans sortir de la situation actuelle.

L'état de siège donnera-t-il plus de force, plus d'action, plus de prestige à l'autorité militaire? Non, Sire; il supprimera tout simplement l'action directe des autorités civiles.

On peut arriver au même but sans effrayer personne, en restant dans l'état de guerre, sans sortir de la légalité, et en remaniant le personnel administratif, judiciaire et financier.

Dois-je maintenant, comme corollaire du sentiment qui me pousse à rejeter la mise en état de siège, sauf dans des cas urgents et dans des localités données, mais toujours très transitoirement, dois-je ajouter aux considérations générales que je viens d'avoir l'honneur d'exposer à Votre Majesté les considérations tirées de la situation propre de l'armée française au Mexique dans les circonstances actuelles, alors qu'elle a remis, depuis deux ans, à l'autorité mexicaine tous les pouvoirs qu'elle exerçait avant l'arrivée du souverain?

Quel que soit mon désir de mettre à la disposition de Votre Majesté tous les officiers dont elle aurait à me faire la demande, il est des limites que je ne saurais dépasser.

Je ne pourrais, en effet, au moment où une portion de l'armée française se dispose à quitter le sol mexicain, dés-

organiser les cadres et la priver de ses officiers supérieurs, les seuls qui puissent avoir assez d'autorité pour exercer des fonctions de commandant supérieur de départements mis en état de siège.

Je ne puis encore moins songer à éloigner de leurs troupes les officiers supérieurs appartenant à des corps destinés à rester au Mexique.

Et enfin serait-il prudent, lorsque déjà deux fonctionnaires de l'armée française remplissent deux des plus importantes charges dans le gouvernement mexicain, serait-il prudent, oserai-je dire à Votre Majesté, d'augmenter la dose de responsabilité qui nous incombe, en absorbant tous les pouvoirs dans l'intérieur, en annihilant tous les éléments nationaux sur lesquels Votre Majesté s'est appuyée jusqu'à ce jour, et qui peuvent être encore utilisés ?

En un mot, l'état de siège deviendrait la source d'un vif mécontentement ; il donnerait le prétexte à une désaffection générale qui, s'étendant du souverain du Mexique, paraissant désespérer de son peuple, à la puissance alliée dont l'action ne se ferait plus sentir que par des rigueurs, ordonnées uniquement par des officiers français, imputerait à des alliés tout l'odieux des mesures exceptionnelles. L'état de siège, dans ces conditions, augmenterait le nombre des ennemis de l'Empire et pourrait donner créance à la calomnie répandue par les dissidents pour surexciter l'esprit national, à savoir que la France est venue au Mexique dans un but de conquête.

Obliger les préfets, les sous-préfets, à adresser aux généraux et aux commandants supérieurs, quelle que soit leur nationalité, les rapports politiques sur l'état du pays et sur ses besoins ; leur retirer la disposition de quelque troupe que ce soit sans l'assentiment de l'autorité militaire à laquelle ils devront adresser une réquisition par écrit ; créer enfin une sorte de solidarité entre les deux pouvoirs, au lieu de les poser en antagonisme, pousser activement l'organisation d'une bonne gendarmerie ; tels sont les moyens qui me paraîtraient devoir être d'abord essayés.

Votre Majesté me pardonnera cette longue exposition, qui m'est dictée par le désir sincère que j'ai de lui être utile, et par la crainte que j'aurais de voir engager la question dans une voie plus nuisible qu'utile.

Je suis avec respect, Sire, etc.

MARÉCHAL BAZAINE.

Ces conseils étaient excellents, mais le temps était passé où on eût pu les suivre avec fruit. Peu important à l'heure actuelle que le Mexique fût mis en état de siège, le résultat final n'en serait point modifié ; les événements suivaient leur cours.

Conformément à sa promesse, l'Empereur s'était décidé à accepter, le 30 juillet, la nouvelle convention qui lui avait été proposée par la France dans la note du 31 mai. Cet accord, signé par MM. Alphonse Dano et Luys de Arroyo, au nom de leurs gouvernements respectifs, portait dans l'article premier que « le gouvernement mexicain accorde au gouvernement français une délégation de la moitié des recettes de toutes les douanes maritimes de l'Empire.

« ART. 5. — Le prélèvement de la délégation mentionnée dans l'article premier sera opéré à Vera-Cruz et à Tampico, par des agents spéciaux placés sous la protection du drapeau de la France.

« ART. 7. — La convention signée à Miramar, le 10 avril 1864 sera, dès lors, abrogée en tout ce qui a trait aux questions financières... »

Une nouvelle apportée à Mexico, le 4 août, vint donner, à une clause de cette convention un démenti humiliant. Des agents spéciaux devaient être placés à

Tampico sous la protection du drapeau de la France : Tampico venait de tomber aux mains du général dissident Pavon, qui s'était établi dans la ville avec 12 500 hommes.

La faible garnison, détachée de la contre-guérilla du Pin et composée de 200 hommes sous les ordres du commandant Langlois, n'eut que le temps de se réfugier dans le fort de Casa-Mata. Bloquée par les troupes nombreuses de Pavon, elle attendait des secours.

Par bonheur, le commandant Cloué, informé de ce désastre, ne perdit pas une minute, et, avec l'*Adonis* et les deux canonnières *Diligente* et *Tactique*, il se rendit à Tampico. Ces forces étaient trop réduites pour qu'il pût entrer en communication avec le commandant Langlois : force lui fut de parlementer. Il obtint que la garnison sortirait du fort avec les honneurs de la guerre, et rejoindrait la petite flotte.

Après la chute de Matamoros, celle de Tampico était le plus grave échec que pût subir le gouvernement impérial. En dehors du préjudice que causait au Trésor la perte de cette douane fort importante, c'était un coup terrible à ce qui restait de prestige à l'Empire. Et le coup était d'autant plus dur que la saison mauvaise rendait impossible toute tentative de reprise immédiate.

En apprenant cette nouvelle, Maximilien entra dans une violente colère, et, comme il était dans ses habitudes de toujours rejeter sur autrui la responsabilité des fautes commises ou des malheurs arrivés, il écrivit au Maréchal :

Alcazar de Chapultepec, le 4 août 1866.

Mon cher Maréchal,

La prise de la ville de Tampico par les dissidents, l'évacuation de Monterey par vos ordres m'apprennent que les résultats de votre campagne dans le Nord auront pour mon pays les plus graves conséquences.

Je désire donc, à titre de souverain, être instruit du plan que vous vous proposez de suivre dans vos opérations, afin que je tente de sauver, s'il est possible, les adhérents à l'Empire dans les provinces non pacifiées que vous voulez abandonner : mon honneur exige que je n'oublie pas ce soin.

Sans la connaissance de la ligne de conduite que vous avez adoptée, je suis, comme vous le comprendrez aisément, dans l'impossibilité de prévenir au moins les malheureux fonctionnaires qui se sont sacrifiés pour notre cause.

Recevez les assurances de ma bienveillance.

MAXIMILIEN.

Les reproches indirects adressés au Commandant en chef n'étaient pas justifiés. Maximilien oubliait que le Maréchal lui avait demandé d'envoyer à Tampico le général Mejia, et que, celui-ci ayant refusé de s'y rendre sous prétexte que le vomito sévissait dans la région, la ville se fût trouvée sans garnison, si le Maréchal n'avait donné l'ordre à la contre-guérilla du Pin d'y détacher les 200 hommes qui s'y trouvaient. Cette force était insuffisante, mais on ne pouvait faire plus.

Quant au plan mis à exécution dans la campagne du Nord, il provenait directement de l'ordre d'évacuation précédemment donné, et, sur ce point comme sur tant d'autres, le Commandant en chef était couvert par des

ordres supérieurs. Voici, du reste, la preuve de ce que nous avançons : c'est un passage d'une lettre confidentielle adressée le 30 juin par le ministre de la Guerre au Maréchal Bazaine :

... L'Empereur auquel j'ai donné connaissance de votre lettre du 28 mai vous approuve de ne pas songer à occuper avec vos troupes la ville de Chihuahua. *Les raisons que vous mettez en avant, en opposition aux considérations développées par l'Empereur Maximilien, lui ont paru parfaitement logiques...*

Le Maréchal reçut le 12 août à l'hacienda de Péotillos les reproches de l'Empereur. Il ne s'émut guère, car il conservait son sang-froid ; toutefois il jugea de son devoir de les relever tous, et il le fit avec autant de modération que de fermeté.

Péotillos, 12 août 1866.

Sire,

Je reçois à l'instant la lettre de Votre Majesté en date du 4 août courant.

En associant le fait de la prise de Tampico par les dissidents à l'évacuation de Monterey par mes ordres, Votre Majesté semble vouloir m'imputer la responsabilité de ces deux faits.

Je croyais avoir suffisamment exposé à Votre Majesté par mes deux lettres écrites de San-Luis de Potosi, à la date du 11 juillet, n° 7, et du 20 juillet, n° 46, la situation du Nuevo-Léon et du Cohahuila, pour que la nécessité de l'évacuation de Monterey, après la destruction des troupes du général Mejia et la capitulation de Matamoros, dans les conditions morales où se trouvait la légion belge, fût recon nue, non seulement au point de vue politique, mais encore et surtout au point de vue militaire.

La capitulation de Matamoros et les conséquences qui en sont résultées ne sont point de mon fait, et je n'ai pas pu formuler mon appréciation à ce sujet. J'avais à parer aux exigences d'une situation que je trouvais toute faite, et je crois avoir rempli mon devoir envers le souverain en mettant sous ses yeux tous les documents joints à mes lettres précitées, dont j'ai d'ailleurs envoyé le duplicata à mon gouvernement.

Quant à la prise de Tampico par les dissidents, j'aurai l'honneur de rappeler respectueusement à l'Empereur qu'avant d'entreprendre ce qu'il veut bien appeler ma campagne dans le Nord, au moment où les débris des troupes du général Mejia arrivaient à Vera-Cruz, j'ai demandé l'envoi à Tampico du général Olvera avec ce qui restait de sa brigade. Les instances du général Mejia auront vraisemblablement fait modifier la première décision de Votre Majesté, qui était favorable au mouvement projeté ; car la brigade Olvera ne s'est point rendue à Tampico et a été dirigée depuis sur Mexico, contrairement à des ordres que j'avais laissés et qui correspondaient à une combinaison militaire dont l'effet avorté a ses conséquences actuelles dans l'État de Queretaro.

Un défaut de concours analogue, que refusa de me prêter M. le général de Thun, n'a pas peu contribué non plus aux désastres qui frappent le Tamaulipas.

Le général Mejia se plaignit que ses soldats fussent exposés aux dangers de la fièvre jaune à Tampico.

Un faible détachement de la contre-guérilla, le seul dont je pusse disposer pour constituer une garnison à Tampico, fut alors embarqué à Vera-Cruz sans compter avec les rigueurs du climat qui nous a coûté un bataillon l'année dernière. Je ne sache pas que ce détachement ait abandonné son poste, ni livré ce qu'il était chargé de défendre.

Votre Majesté m'exprime le désir d'être instruite du plan que je me propose de suivre dans mes opérations.

Si Votre Majesté eût daigné me recevoir lorsque, la veille

de mon départ de Mexico, je sollicitais l'honneur de prendre congé d'elle, je lui eusse exposé mes projets, qui consistaient simplement à reconnaître de mes propres yeux l'effet produit dans le nord de l'Empire par les événements de Matamoros, à m'assurer de l'exactitude des rapports qui m'étaient adressés sur le peu de confiance que l'on devait avoir dans les principaux fonctionnaires et sur l'esprit généralement hostile des populations de ces contrées.

C'est après avoir constaté toutes ces vérités, et beaucoup d'autres encore, que, m'appuyant sur les rapports des généraux Douay et Jeanningros, j'ai reconnu l'impossibilité de conserver, pour le moment, des points avancés qui ne pourraient être qu'une source de dangers et de dépenses continuelles. J'ai pris, en en rendant compte à Votre Majesté, le parti, que je persiste à croire sage, d'ordonner l'évacuation de Monterey et de Saltillo, afin d'établir en arrière une ligne forte, facile à garder et séparée de la première par un véritable désert, où nos alliés et nos ennemis ne peuvent compter sur aucune ressource. Mon opinion était et est encore qu'il est préférable de développer son influence dans l'intérieur en concentrant ses moyens d'action dans une zone déterminée, plutôt que de s'exposer aux extrémités soumises aux influences de la frontière.

Votre Majesté provoque des explications : je les lui donnerai sincères.

L'abandon absolu dans lequel les anciens ministres de l'Empire ont laissé le général Mejia à Matamoros a déterminé la capitulation de cette place; la triste situation qui est faite au général Montenegro, à Acapulco, malgré mes nombreuses réclamations, malgré les promesses toujours faites et jamais tenues, entraînera, je n'en doute pas, un jour ou l'autre, ou la défection de cette troupe, qui a donné des preuves réelles d'abnégation et de dévouement, ou la capitulation de la place.

En présence de cette inertie, de ce mauvais vouloir flagrant que je ne crains pas de dénoncer encore à Votre Ma-

jesté, tout en accomplissant loyalement envers l'Empereur du Mexique, avec conscience et dévouement, la mission que m'a confiée mon souverain, je dois me préoccuper des soins que m'impose mon devoir comme mon droit de commandant en chef de l'armée française.

Ma lettre du 11 juillet a exposé à Votre Majesté mes devoirs en vue des éventualités d'une prochaine évacuation par une notable portion de l'armée confiée à mon commandement.

Comme conséquence naturelle des événements et des appréhensions qu'il m'est permis de concevoir sur le rôle que l'élément mexicain joue dans ce pays, j'ai l'honneur de porter à la connaissance de Votre Majesté qu'il me sera impossible de laisser mes troupes à Guaymas et à Mazatlan.

Depuis longtemps le gouvernement mexicain a pu et dû s'occuper d'assurer le maintien du pouvoir impérial dans ces deux places. Je me vois forcé de laisser la Sonora et le Sinaloa aux seules ressources dont dispose le gouvernement de Votre Majesté et je ne tarderai pas à rappeler les troupes françaises qui occupent ces contrées éloignées.

Quant aux fonctionnaires qui ont prêté leur concours au gouvernement de Votre Majesté, je les crois trop habiles ou pour s'être compromis inutilement, ou pour s'exposer à des éventualités prévues par eux.

Ils ont su, jusqu'ici, et sauront tous, dans l'avenir, se mettre d'eux-mêmes à l'abri de tout danger.

En résumé, Sire, je ne crois pas que l'évacuation de Monterey et de Saltillo puisse avoir, pour le pays de Votre Majesté, des conséquences aussi graves qu'elle semble le craindre.

Il faut savoir, à la guerre, faire la part des éventualités et sacrifier momentanément une portion de son territoire pour assurer le principal, dût-on plus tard, quand l'ennemi s'est usé ou affaibli par ses désertions, reprendre le territoire momentanément abandonné.

J'ai l'honneur d'être de Votre Majesté, etc.

MARÉCHAL BAZAINE.

Malgré l'optimisme de commande qui terminait cette lettre, le Maréchal se faisait peu d'illusions sur les conséquences de l'évacuation annoncée et du mouvement de retraite commencé. D'ailleurs les événements parlaient plus haut que tous les raisonnements.

L'audace des ennemis de l'Empire croissait de jour en jour. La nouvelle de la prise de Tampico fut comme le signal d'un nouveau soulèvement parmi eux. Quelques jours après, Tlacotalpam était attaqué par des forces supérieures; la garnison, contrainte d'évacuer la ville, s'embarquait sur la canonnière *la Tempête*, envoyée à la hâte par le commandant Cloué.

Dans l'État de Guadalajara, le général Lozada, dont le nom avait rallié beaucoup d'adhérents à l'Empire, déclarait se retirer dans la vie privée. Dans la Michoacan, les bandes toujours battues et jamais détruites de Regulès s'avançaient vers la vallée du Rio de Lerma, et on rattachait ce mouvement à une entente avec Diego Alvarez et Porfirio Diaz, redevenus maîtres l'un du Guerrero, et l'autre d'une partie de l'État d'Oajaca¹.

Le 19 août, le Maréchal, informé des dangers multiples que couraient les troupes placées sous ses ordres en présence de ces soulèvements, songea à ramener les garnisons éloignées : il donna l'ordre d'évacuer Guaymas et Mazatlan.

Sur ces entrefaites, le plus ancien divisionnaire du corps d'occupation, le général Douay, demanda à ren-

1. Ces bruits étaient prématurés, car cette prise d'armes n'eut lieu qu'en 1867, après le départ des Français.

trer en France, déclarant que son état de santé ne lui permettait pas de continuer la campagne.

Le commandant en chef lui répondit aussitôt :

Mon cher général,

Je ne saurais vous dissimuler la peine que j'ai ressentie à la réception de votre lettre; je croyais votre santé rétablie et ne pensais pas qu'elle pût vous mettre de nouveau dans la nécessité de nous quitter.

Votre demande de congé, appuyée d'un certificat des médecins, ne permet pas de retarder votre départ. Je vous laisse donc libre d'en fixer le moment. Je dois cependant vous prévenir, ainsi que je vous l'ai fait écrire confidentiellement, que vous êtes désigné par le ministre de la Guerre pour prendre le commandement des troupes qui doivent rester au Mexique, lorsque je croirai devoir rentrer en France.

La perspective d'hériter du commandement en chef, objet de ses convoitises depuis longtemps, jointe à un sentiment de patriotisme et au regret de paraître abandonner un poste périlleux dans des circonstances difficiles, agit suffisamment sur l'esprit du général Douay pour l'empêcher de donner suite à sa demande de congé.

Des incidents excessivement graves venaient, en effet, dans ce moment même, compliquer la situation de l'armée française. La légion belge, qui jusqu'à ce jour s'était toujours bien conduite, et qui, en certaines circonstances, comme dans les deux combats de Tacambaro, avait fait preuve d'un courage poussé jusqu'à l'héroïsme, la légion belge donnait l'exemple de

l'insubordination. Les officiers démissionnèrent en masse, et les soldats découragés demandaient à rentrer en Europe; leur chef, le colonel Van der Smissen refusait de se mettre sous les ordres du commandant de la Hayrie.

Le général Douay se rendit immédiatement à Venado et essaya d'arrêter ce mouvement de sédition par des mesures énergiques. Il était temps : on disait hautement que, non seulement les soldats n'obéiraient pas, mais encore que, si on mettait des officiers français à leur tête, ils les massacraient.

C'étaient là de bien terribles symptômes. Les inquiétudes qui en résultaient pour le Maréchal, jointes à celles que lui causaient la politique de Maximilien et l'entrée au ministère de MM. Osmont et Friant, lui firent hâter son retour dans la capitale. Le 26 août, il rentra à Mexico.

Dès le 29, il adressait à son ministre un long rapport, dans lequel, revenant sur les derniers incidents rapportés ici, il indiquait, dans un passage significatif, son opinion sur le voyage de l'Impératrice, et la coïncidence qu'il y avait, selon lui, entre le voyage et la nomination de deux Français comme ministres :

Je ne sais quel résultat aura la mission de S. M. l'Impératrice Charlotte, mais *je sais qu'elle est intimement liée aux combinaisons qui ont appelé le général Osmont et l'intendant Friant aux affaires.* Je sais que l'Empereur a déclaré qu'il se jetait dans les bras de la France, parce qu'il y était forcé, et *je crois avoir trop raison en ne voyant dans cette politique nouvelle qu'une manœuvre pour entraîner la France,*

malgré elle, à reconstituer le rôle de l'intervention, ou même pour lui susciter des embarras.

Dans le rapport du 9 septembre le Maréchal revenait sur ce point :

L'Empereur Maximilien, aussi bien que ceux qui sont hostiles à la politique française, ne tenant aucun compte du temps perdu avant de se jeter dans nos bras, se plait ou se plaira à dire que les fonctionnaires français, mis au pied du mur, n'ont pas mieux réussi que les Mexicains, et l'on ne manquera pas de faire rejaillir sur le nom français l'odieuse des mesures extrêmes auxquelles on est forcément amené *pour prolonger l'agonie d'une situation impossible.*

Comme un désespéré, le gouvernement impérial devenait de plus en plus un gouvernement de combat. On a vu les dispositions relatives à la proclamation de l'état de siège dans plusieurs départements; pour rendre effective l'action du gouvernement, il fallait de l'argent et des hommes. On chercha à se procurer l'argent en établissant un nouvel impôt de 15 p. 100 sur les biens désamortis, et c'est l'intendant Friant qui en endossa la responsabilité, puisque c'est lui qui, comme ministre, le proposa. Quant aux hommes, on avait renoncé à les recruter par la conscription, qui avait le double désavantage d'être un procédé lent et impopulaire; on se rabattit sur le système de la *leva*. Puis, ce moyen lui-même ayant paru trop long au gré des singuliers organisateurs des forces nationales, on eut recours à quelque chose de plus pratique : on ouvrit les portes des prisons, pour en extraire les cri-

minels et les vagabonds, qu'on incorpora aussitôt dans l'armée mexicaine.

On peut juger de ce que valait cette armée par les recrues qu'elle recevait.

Les espérances qu'avait fait naître le départ de l'Impératrice Charlotte pour l'Europe n'avaient pas été de longue durée. Dès le commencement de septembre, on savait qu'un vapeur frété par l'Empereur, pour son service particulier, lui avait rapporté, de la Nouvelle-Orléans, un télégramme chiffré. Rien n'ayant transpiré du contenu de cette dépêche, l'opinion s'était aussi formée que les nouvelles reçues étaient mauvaises, puisqu'on ne les publiait point. La presse se fit l'écho de ces bruits fâcheux; le *Journal officiel* n'y répondit que par une note insignifiante qui contribua à les confirmer plus qu'à les détruire.

Sur ces entrefaites, on annonça le départ du général Uraga pour l'Europe. Le général s'était rallié à l'Empire au moment de l'arrivée de Maximilien. On ne faisait pas grand fonds sur son dévouement, et lui-même, trop clairvoyant pour ne pas prévoir les événements, ne tenait pas à se compromettre davantage dans une aventure destinée à mal finir. Aussi fut-il aussi heureux de partir que l'Empereur de l'éloigner. Quant à la mission que l'opinion publique lui prêta alors, il nous est impossible de dire si elle exista autre part que dans quelques imaginations : on dit qu'il était chargé d'empêcher le retour de l'Impératrice.

Et, à ce propos, il est curieux à noter combien souvent, sans indices précis, sans renseignements directs,

l'intuition des masses est perspicace. Le Maréchal la résumait en ces lignes :

On raconte, à l'appui de cette opinion, que l'Impératrice tient beaucoup plus à sa couronne que l'Empereur Maximilien, et que *son retour au Mexique pourrait, peut-être, nuire à certaines aspirations que ce souverain peut avoir vers l'Europe.*

Des officiers placés près du souverain essaieraient, dit-on, de lui persuader que *ses véritables intérêts sont en Autriche bien plutôt qu'au Mexique*, et deux ou trois missions secrètes viennent d'être données, peut-être pour savoir à quoi s'en tenir à ce sujet.

Qu'on veuille bien rapprocher les indications contenues dans ces lignes de la résistance opposée par l'Archiduc à la signature du pacte de famille, de la protestation rédigée un an plus tard contre ce même pacte de famille, et l'on comprendra mieux les mobiles qui le poussèrent à rester au Mexique après le départ des troupes françaises.

Maximilien eut toujours « des aspirations vers l'Europe », et lorsque nous les exposerons plus explicitement, en temps et lieu, on verra quelle responsabilité pèse sur ce prince dans l'échec définitif de l'aventure mexicaine. On verra également combien se sont trompés les écrivains qui, guidés par l'esprit d'opposition, se sont plu à rejeter toute la faute sur Napoléon III, et combien est fausse l'accusation portée contre l'Empereur des Français d'avoir « trahi celui qu'il avait entraîné » .

1. *Histoire des Français*, par THÉOPHILE LAVALLÉE, t. VI, p. 257.